

MOTION AU CONSEIL COMMUNAL DE YVOIR

OUVRIRE UNE PERSPECTIVE ALTERNATIVE POUR LE JOURNAL 'L'AVENIR'

Vu l'annonce faite en date du 23 octobre 2018 par l'actionnaire des Editions de l'Avenir, Publifin / Nethys, d'un plan de licenciement visant plus de 60 travailleurs, soit un quart du personnel ;

Vu la violence sociale d'une telle décision et le non respect des travailleurs par l'actionnaire des Editions de l'Avenir dans les choix posés et dans la manière dont ils sont posés,

Vu les carences de gestion dans le chef de l'actionnaire vis-à-vis des Editions de l'Avenir depuis plusieurs années ;

Vu l'exercice de pressions totalement inacceptables sur la rédaction de la part de l'actionnaire ou de ses délégués ;

Considérant que la liberté de la presse, l'indépendance de la presse, le pluralisme de la presse, la garantie à la presse de disposer de moyens pour faire un travail professionnel de qualité sont des valeurs majeures de notre démocratie ;

Considérant que le journal L'Avenir apporte une contribution importante dans le pluralisme de la presse, dans la couverture de l'information locale et dans la tenue du débat public dans bon nombre de communes plus spécialement dans la région namuroise et plus particulièrement encore dans notre commune d'Yvoir;

Considérant que la poursuite de la gestion des Editions de l'Avenir par Nethys et le plan de licenciement annoncé hypothèquent le développement du journal et portent des risques importants de perte de qualité de contenu et d'indépendance ;

Considérant qu'il est nécessaire d'ouvrir une perspective alternative à une telle situation et à un tel plan de restructuration ;

Considérant que les groupes politiques PS, MR, CDH et Ecolo ont pris position au sein du Parlement de Wallonie en faveur de la liberté de la presse en date du 5 novembre 2017 d'une part, en faveur d'une sortie des Editions de l'Avenir de Nethys et d'un portage régional en date du 12 décembre 2017 d'autre part ;

Considérant que le Gouvernement wallon a exprimé sa disponibilité à mettre en œuvre un tel scénario ;

Considérant que Publifin / Nethys est une société à capitaux publics à 100 % et qu'elle est soumise au pouvoir de tutelle du Gouvernement ;

LE CONSEIL COMMUNAL

1. Exprime sa vive préoccupation par rapport à la situation du journal L'Avenir au sein du Groupe Publifin / Nethys et au plan de restructuration annoncé, ainsi que sa solidarité avec les travailleurs des Editions de l'Avenir et leurs familles ;

2. Demande à l'ensemble des autorités habilitées (associés publics, Gouvernement wallon, ...) d'utiliser tous les leviers dont elles disposent pour :

- réfuter le plan de restructuration des Editions de l'Avenir annoncé en date du 23 octobre 2018 ;
- sortir les Editions de l'Avenir du giron du Groupe Publifin / Nethys et ouvrir une perspective alternative pour le journal L'Avenir, par exemple à travers un portage régional ;

3. Informe le Parlement de Wallonie, le Gouvernement wallon, les pouvoirs locaux associés au sein du Groupe Publifin / Nethys et l'Association des journalistes professionnels du vote de la présente motion.